



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

29 | 2011

Révolutions arabes : la «divine surprise», ses acteurs, son avenir

Les relations entre acteurs associatifs et État, clé de compréhension des révolutions arabes

Caroline Abu-Sada et Benoît Challand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/931>

ISBN : 978-2-918362-47-0

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2011

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Caroline Abu-Sada et Benoît Challand, « Les relations entre acteurs associatifs et État, clé de compréhension des révolutions arabes », *Humanitaire* [En ligne], 29 | 2011, mis en ligne le 14 décembre 2011, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/931>

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

© Tous droits réservés

Les relations entre acteurs associatifs et État, clé de compréhension des révolutions arabes

Caroline Abu-Sada et Benoît Challand

- 1 La nouvelle donne créée par le « printemps arabe » de 2011 puise au cœur des relations entre les associations, les ONG et les États. En effet, la majorité des pays arabes faisaient face, et depuis longtemps, à une pression grandissante de leur population en partie due à la transformation en profondeur du secteur associatif. Rédigé en grande partie avant le début de cette accélération des mobilisations contre les régimes en place, un ouvrage collectif dirigé par Caroline Abu-Sada et Benoît Challand² regroupe six études qui, à la lumière des récents événements, permettent de mieux les comprendre.

Fabrique du développement et de l'action publique

- 2 Ces dernières années, dans le monde arabe, certaines dynamiques ont amené, paradoxalement, les associations à s'investir dans certaines missions qui, vues de l'Europe, incombaient aux États. L'action publique n'est donc plus seulement l'affaire exclusive de ces derniers et cet ouvrage a vocation à dénouer les liens complexes qui lient les acteurs associatifs à cette fabrique de l'action publique.
- 3 La « fabrique du développement » de ces dix dernières années a profondément changé le paysage politique dans les pays arabes couverts dans ce livre (Maroc, Yémen, Liban, Syrie, Jordanie et dans une moindre mesure Palestine). Il se peut bien qu'une conséquence involontaire ou un effet imprévu de certains des projets associatifs étudiés ici soit d'avoir favorisé indirectement des formes de mobilisation protestataire³. Ceci, alors qu'il s'agissait, dans l'esprit de certains des régimes en place, de (re)cadrer les masses en ouvrant la fabrique de l'action publique à de nouvelles pratiques, notamment dans le champ du développement. Dans un article récent discutant précisément du printemps

arabe, Jean-Marie Guéhenno⁴ indique : « *La bonne nouvelle est que le centre de la révolte étant la justice sociale et les questions pratiques de développement et de redistribution, cela a le potentiel de déplacer le cœur du débat public encore plus loin des rêves d'un retour à un passé mythique du califat promu par les radicaux islamistes* ». On s'aperçoit ainsi que le champ de la protestation dans le monde arabe n'est plus monopolisé ni par les leaders de la gauche arabe, ni par les groupements islamistes⁵ mais que la « rue arabe » fait finalement entendre sa voix. Une des hypothèses de cette publication est que les imbrications de l'acteur associatif dans la fabrique de l'action publique, en retirant le monopole étatique de cette fabrique, ont favorisé l'émergence de ces nouvelles formes de contestation. C'est bien en cela que ces processus d'imbrication sont des processus de repolitisation et non de dépolitisation, notamment des acteurs associatifs. A. Signoles montre également que dans certains cas toutefois, la fermeture du jeu politique peut au contraire favoriser l'expression publique du mécontentement politique et la « rue » servir à faire émerger une problématique à l'agenda public⁶.

- 4 La lecture précédente de J.-M. Guéhenno illustre ainsi que la matrice du développement est encore envisagée par certains comme potentiel rempart contre la supposée montée islamiste dans cette période de renversements ou de remise en cause des régimes autoritaires. Cela montre à quel point le développement est toujours paré de toutes les attentes politiques possibles. Nous verrons dans cet ouvrage collectif que la réalité est bien plus complexe tant les cas traités diffèrent de par leur histoire et de par les natures de leurs systèmes politiques. Mais il semble bien que les acteurs internationaux (gouvernementaux telles les agences de coopération bilatérale et intergouvernementaux telle la Banque mondiale) qui financent cette fabrique du développement n'aient pas apprécié pleinement la profondeur du changement initié par ces révoltes, ni ne montrent des signes de révision de leur approche en terme d'aide. Les États-Unis continuent de voir la manne financière de l'aide davantage comme un bâton que comme une carotte et l'Union européenne, par la voix de sa Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, continue de croire en son approche économiste de libre-échange, alors que les cahiers de doléances tunisien, égyptien et yéménite posent de nombreuses questions au modèle de développement néolibéral.
- 5 La « fabrique du développement » dont nous parlons dans cet ouvrage n'a en soi rien de nouveau : depuis toujours, vivre ensemble signifie imaginer un futur ou projeter la possibilité de changements. Le « développement » politique est donc un horizon politique souvent thématiqué⁷, jamais dépassé. Par contre, la nouveauté de cet ouvrage tient dans l'hypothèse de travail partagée par ses contributeurs et qui est de savoir si le « développement » est devenu ou non une affaire d'ONG (et plus spécifiquement si et comment les ONG peuvent même participer à la définition et réalisation des politiques publiques). Pour essayer de répondre à ces questions, il s'agit de distinguer tout d'abord différentes phases historiques dans cette fabrique du développement en général et de poser quelques jalons sur la place du monde associatif dans les politiques développementales dans le monde arabe en particulier⁸.

Influence des acteurs extérieurs

- 6 Pour en revenir à notre hypothèse de travail dans le contexte arabe, nous nous concentrons sur la nouvelle configuration introduite par l'influence croissante des acteurs externes, en particulier des bailleurs de fonds, du fait de leur capacité à

s'immiscer dans ces fabriques qui, auparavant étaient principalement une prérogative nationale, par la transnationalisation des registres d'action, et par les politiques néolibérales⁹. C'est également dans cette période que l'utilisation de l'expression « ONG » apparaît massivement. Or les termes « ONG » ou « association » sont interchangeables dans la mesure où ils représentent des mêmes entités légalement reconnues par les États et que pour bien des acteurs locaux, ils sont synonymes. Il est d'ailleurs intéressant de noter que plusieurs auteurs dans le présent livre ont choisi de parler d'*associations* plutôt que d'ONG. Par contre, comme nous le verrons dans certains cas, c'est le contexte d'interactions avec l'État et/ou les bailleurs de fonds qui confère à certaines associations l'étiquette d'ONG, illustrant ainsi la nécessité de thématiser l'influence des bailleurs de fonds, ou des politiques internationales. La décennie qui suit la chute de l'Union Soviétique voit une augmentation exponentielle des sommes allouées aux ONG, le plus souvent considérées comme des véhicules purement techniques à la réalisation d'une partie du développement et au déchargement de certaines responsabilités de l'État¹⁰. Cette vision technocratique relègue les ONG à un rôle d'action collective et permettra souvent aux États du Moyen-Orient de mener des politiques de délibéralisation politique et un renforcement des pratiques autoritaires.

- 7 Les mondes associatifs, enfants chéris de l'orthodoxie du développement néolibéral, présentés derrière le vocable de « société civile » comme le fer de lance des politiques de développement participatif, tour à tour envisagés comme promoteurs, porteurs, acteurs des projets de transformations des sociétés, ont-ils basculé ces dernières années, dans le monde arabe au moins, de l'arène de l'action collective à celle de l'action publique, de l'arène des mobilisations à celle de l'administration (du développement) ? Ceci se traduit-il par une fin de « l'illusion de l'alternative associative »¹¹ ? Posée ainsi, cette question aborde d'emblée le paysage associatif dans ses articulations avec les politiques contemporaines de développement, leurs croyances, leurs outils et les rapports de forces qu'elles expriment.
- 8 Cet ouvrage propose donc de prêter attention aux histoires « réelles »¹² de projets de développement, sans céder aux sirènes, surtout anglo-saxonnes, des théories en usage sur les vertus de la société civile¹³, sans non plus considérer sur nos terrains un monde associatif homogène, mais bel et bien l'inflation du recours à la forme associative pour agir sur et pour le développement. Ceci n'a rien de nouveau et nombreuses furent dans la région les associations, communautaires, confessionnelles, politiques, locales ou nationales, voire internationales, qui, depuis le XIX^e siècle au moins œuvrent dans des domaines sociaux, éducatifs, de développement local, de prise en charge sanitaire, etc.¹⁴
- 9 Une contribution originale de ce collectif est de prêter attention à la façon dont le monde associatif a trouvé de nouvelles formes d'institutionnalisation dans la veine des réorientations des politiques de développement, entretenant avec la chose publique des relations à géométrie variable, tant avérées que fantasmées. L'association est, selon les cas, appréhendée comme un lieu d'innovation, libre des pesanteurs bureaucratiques des administrations centrales qui ont longtemps revendiqué le monopole du développement légitime, comme un lieu de dissidence, de contre-pouvoir, un laboratoire pour le développement d'une contre-société, pour la démocratisation des sociétés et des régimes arabes, un lieu de mobilisation locale et politique. Quasiment à l'inverse, elle est aussi considérée comme un instrument privilégié au service des politiques de développement, mobilisable tant par les autorités centrales que par les bailleurs internationaux, pour promouvoir leurs politiques : comme des institutions clés, des nouvelles politiques de

développement ; voire comme des « *Gouvernemental NGO* ou GONGO »¹⁵. C'est cet entre-deux, et les effets de réels qu'ils produisent, que nous examinons dans le cadre de cette publication.

Pourquoi un nouvel ouvrage sur les ONG et le développement ?

- 10 Depuis l'ouvrage publié sous la direction de Sarah Ben Nefissa, *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*¹⁶ qui proposait, il y a bientôt dix ans, un premier état des lieux, un certain nombre de publications se sont penchées sur plusieurs aspects du phénomène associatif dans le monde arabe. La plupart sont issues de travaux de doctorat et privilégient une approche de microsociologie par le « bas »¹⁷, mais rarement avec une vue comparative¹⁸. Restent des zones d'ombres, des processus quelque peu éludés, notamment dans la compréhension de l'interaction entre divers acteurs, et en particulier les acteurs associatifs et étatiques, dans la fabrique du développement au quotidien et de manière comparée. L'ouvrage de S. Ben Néfissa offrait une approche comparatiste qu'il s'agit ici de dépasser vu que son point de vue critique, et bienvenu au moment de sa publication, a été depuis, entendu : les ONG sont prisonnières de l'espace que l'État leur impartit. De fait, sa contribution aide à comprendre, en creux, pourquoi dans la vague initiale des révoltes arabes actuelles, l'absence des ONG est tellement criante. Fin février 2011, Benoît Challand s'étonnait d'ailleurs de l'absence des grandes ONG du plaidoyer durant les premières semaines de manifestations en Tunisie, Égypte, ou en Palestine. Il y est aussi question de l'émergence d'une contre-forme de la société civile, loin des formes professionnalisées et bureaucratiques qui empêchent leurs leaders de se positionner rapidement devant la nature spontanée et extraordinaire des manifestations de janvier et février 2011¹⁹. Par contre, dans le cas yéménite, Blandine Destremau semble indiquer dans la conclusion de son chapitre, que ces ONG ont pu jouer un rôle important dans les premières semaines de mobilisation contre le président Ali Abdallah Salih.
- 11 Par contre, le recentrage que nous proposons, en termes méthodologiques, sur les projets (plutôt que sur les institutions ou les ONG elles-mêmes) permet de comprendre comment ces associations pourraient être à nouveau plus politisées après avoir été en grande partie neutralisées politiquement (car tributaires du bon vouloir des États dans la région) et affaiblies par leurs propres pratiques bureaucratiques, logiques de reproduction institutionnelle et stratégie de captation des fonds²⁰.
- 12 Par « politisation du monde associatif », nous faisons référence aux processus par lesquels certaines personnes utilisent le langage ou la forme organisationnelle de l'association pour remettre ouvertement en question la légitimité des acteurs étatiques et/ou des partis politiques et demander un rôle plus grand et si possible formalisé dans l'élaboration des politiques publiques²¹. Le concept de repolitisation présuppose bien entendu un retour à de telles pratiques après un processus de dépolitisation, ce dernier étant explicable en termes de professionnalisation, de détachement d'une institution préalablement politisée (un parti politique, un syndicat, etc.) ou de requêtes par les bailleurs de fonds à la recherche d'un savoir technocratique ou de non-ingérence dans un champ national tiers²². Le cas palestinien illustre parfaitement ces trois moments, si l'on pense que le monde associatif y était essentiellement politique entre 1967 et le début des années 1990 dans la mesure où il luttait ouvertement, en tant qu'extension des partis

politiques, contre l'occupation israélienne, puis devint dépolitisé durant Oslo à cause des requêtes des bailleurs de fonds. Beaucoup parlent de repolitisation durant ces dix dernières années. Ces trois concepts sont bien évidemment difficiles à séparer et ce sont très souvent l'accès aux ressources (réelles ou symboliques) ou aux actions coercitives (à nouveau physiques ou morales, si l'on pense à la menace de couper le financement en cas de non-respect de conditionnalités importantes) qui permettent de passer ou d'éviter de passer d'un stade à l'autre. Ainsi, le développement contrôlé par l'État en Tunisie qui peut se solder par « une clientélisation de la société »²³ s'est finalement changé en politisation, comme ces derniers mois après la chute de Ben Ali. Comme l'a suggéré Béatrice Hibou, la dépolitisation est une notion pleine d'ambiguïté et toute relative ; plusieurs exemples le rappelleront tout au long de ce livre²⁴.

- 13 De fait, beaucoup des études précédentes sur les acteurs associatifs ont abordé la question du rapport au politique à l'aune de la problématique de l'émergence « d'une société civile » face à des États autoritaires ou fragiles, travaux inscrits au début des années 1990 dans le paradigme de la transitologie²⁵. Les associations, alors rangées dans la catégorie de la « société civile » sont alors parées de toutes les vertus, et envisagées comme des lieux alternatifs ou de résistance à l'action de l'administration et à l'ordre autoritaire²⁶. Dans ce contexte de lutte et de compétition avec les structures étatiques, l'attention se porte en particulier sur les associations de plaidoyer²⁷ (dans les domaines des droits humains, de la démocratie, etc.). On a tendance à les opposer aux associations de « services », associations caritatives ou de développement, plus volontiers perçues comme des organisations peu dissidentes, beaucoup plus locales dans leurs actions, souvent proches des notables locaux, ou de l'administration centrale.
- 14 Les travaux inclus dans cet ouvrage ont montré à l'inverse, suite à des enquêtes de terrain approfondies, plutôt un monde associatif participant (sur des modes d'action très divers) aux politiques publiques, en coopération avec les agences internationales et avec les administrations, notamment dans le domaine de la production de services publics. Si l'inscription de l'associatif, ou des associatifs, dans l'action publique et ses réformes est désormais largement documentée, restent à analyser les modalités variées de cette institutionnalisation et l'impact que cela peut avoir sur l'acteur étatique.

Le rôle croissant des associations locales

- 15 Une constante cependant est observable dans l'ensemble du monde arabe (et peut-être même dans le Sud en général²⁸) de ces quinze dernières années : les politiques de réformes étatiques ont profondément modifié les paysages associatifs et si l'État est amoindri (ou en construction comme en Palestine et au Liban), il n'en résulte pas pour autant plus de pouvoir pour le simple quidam. Par contre, le rôle des associations va croissant.
- 16 Pour paraphraser M. Camau et G. Massardier lorsqu'ils parlent de la nécessité de revisiter les régimes en « décroissant les analyses du politics et celles des policies »²⁹, ce que nous avons essayé de faire dans cet ouvrage est de thématiser l'action des ONG (ou leurs projets) en incluant une triangulation (variable de cas en cas) entre tout d'abord l'État ou les politiques publiques (car appartenant ou définies par des institutions théoriquement représentatives), les associations en second lieu et, enfin les institutions internationales distributrices d'un soutien à ces dernières (bailleurs de fonds pour la société civile et réseaux transnationaux des ONG internationales)³⁰.

- 17 L'ouvrage fait ainsi une place à des acteurs moins fréquemment étudiés : les acteurs de l'action caritative confessionnelle, les associations locales qui ne maîtrisent pas le discours du développement international, ou des organisations évoluant en partie ou toujours à un niveau très local (comme les cas discutés dans cet ouvrage au Yémen, Maroc, Liban et Syrie). Il se démarque également de nombreuses études sur les ONG dans le monde arabe qui ne les abordent que sous l'angle de convoyeurs de démocratie, ou par la description de quelques « courtiers du développement »³¹, en étudiant au contraire l'impact de la bureaucratisation, de la professionnalisation et de la politisation/dépolitisation des acteurs associatifs sur leur interaction avec l'État et les acteurs de l'aide internationale. Ces derniers en effet sont souvent tout simplement considérés comme des acteurs bienveillants ou comme des facilitateurs du développement, alors qu'en réalité leur implication institutionnelle ou discursive induit une redistribution des capitaux symboliques et relationnels, ou peut empêcher l'éclosion d'une véritable autonomie politique locale³².
- 18 Tous les auteurs partent donc de projets de développement et s'attachent à analyser l'impact de ce projet sur les rapports aux autorités étatiques et locales, aux répertoires discursifs mis en place comme justification, et font la part belle aux interactions au quotidien, à l'histoire réelle de ces projets : un projet de soutien à la société civile et de lutte contre la pauvreté au Yémen (B. Destremau), l'utilisation de réseaux transnationaux par trois ONG en Jordanie, Syrie et Liban (G. Chatelard), un projet visant à renforcer les capacités des femmes palestiniennes dans les camps libanais (S. Bianchi), un projet d'organisation confessionnelle pour handicapés à Damas (L. Ruiz de Elvira), un projet mis en place sous la houlette de la première dame syrienne (C. Fioroni), et enfin une association de notables marocains qui vise à mettre en place des directives de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) initiée par le palais royal (I. Bono).
- 19 Étudier le projet contribue à faire comprendre, loin d'une lecture monolithique des institutions, quels sont les interstices de participation ou de protestation qui peuvent se créer dans une organisation au cours d'un projet. Nous cherchons par là à éviter une lecture essentialisante de rôles préétablis.

Le rapport à l'État, la transformation de l'action publique et les changements de répertoire : *Quo vadis, politica ?*

- 20 Le rapport à l'État est également en mutation. On ne peut pas penser les ONG hors d'une réflexion sur le rôle de l'État et la transformation de l'action publique. Certaines actions sociales sont en effet déléguées à des associations par les pouvoirs publics ce qui amène aussi à une transformation de l'action publique. Il s'agit donc, au travers de ces chapitres, de définir si et comment les acteurs associatifs se positionnent dans des logiques de concurrence, intermédiation ou subsidiarité face aux autorités politiques et aussi de comprendre comment leurs relations avec d'autres groupes non étatiques évoluent. En effet, certaines réformes néolibérales ont peut-être créé de nouveaux espaces de participation pour les acteurs associatifs, mais il est tout sauf évident de savoir qui en seront les ultimes bénéficiaires.
- 21 Bien loin de montrer des phénomènes de démobilisation ou dépolitisation, ces chapitres ne parlent pas d'autre chose que de phénomènes de repolitisation. Par exemple dans les

camps palestiniens au Liban, les activités de l'organisation – de la broderie au plaidoyer – génèrent des tensions non seulement avec l'État libanais mais aussi avec la centrale politique palestinienne (les structures de l'OLP et de l'Autorité Palestinienne, voir S. Bianchi). Un certain type de modèle est mis en avant, comme le développement « à la façon John Hopkins », à savoir en favorisant un rôle généralement conçu comme celui d'expertise, et donc souvent conçu comme dépolitisé, du « troisième secteur »³³, notamment en Syrie et en Palestine. Cette mise en place, *via* des techniciens, des experts, a des conséquences parfois inattendues pour les autorités qui se voient obligées de modifier l'action publique, parfois suite à l'intervention de l'échelon transnational (G. Chatelard). Loin d'être politiques en termes de participation aux institutions formelles de représentation (Parlements, assemblées régionales, syndicats, etc.) ou de formulation de politique (ministères, instances de consultation, etc.), les projets de certaines associations sont vécus comme des moyens « d'être en société » (L. Ruiz de Elvira, I. Bono). Les projets peuvent aussi avoir un effet diffus et sur le long terme en procurant « un cadre unifié des représentations, des catégories et des normes d'action, et un signe de reconnaissance mutuelle » entre différents acteurs équipés de différents capitaux sociaux (B. Destremau). Pour reprendre le travail d'anthropologie critique du développement dans la veine de Ferguson, on pourrait dire que les projets ont un autre type d'effets de l'instrumentation que celui décrit par Ferguson dans son *Anti-Politics Machine*³⁴ : il ne s'agit pas de favoriser la diffusion de pratiques disciplinaires étatiques (même si le chapitre de C. Fioroni traite du thème de l'autoreproduction des tentacules du régime par la « fabrique du développement »), mais de diffuser un modèle de politiques néolibérales qui investissent l'État de nouvelles modalités et lieux d'intervention, ce qui constitue aussi une nouveauté par rapport aux exemples discutés dans l'ouvrage de Ben Nefissa. Il en résulte un jeu de miroirs où l'action des associations est contrainte par la demande publique à leur égard (G. Chatelard, I. Bono) ou influencée par la demande internationale (B. Destremau), où d'autres cas de réflexivité constituante, par exemple dans le cas discuté par S. Bianchi qui montre comment la collecte de données pour une étude interne à l'association étudiée « a pu renforcer l'identification des enquêtés avec la collectivité économiquement homogène et légalement discriminée des Palestiniennes au Liban. »

- 22 La notion de citoyenneté discutée dans certains chapitres (C. Fioroni, B. Destremau) illustre ainsi le double tranchant de la fabrique du développement impulsé par le haut et par les acteurs étatiques. La Syrie est un parfait exemple de la promotion par le haut d'un nouveau modèle de citoyenneté, pas très fructueux au regard des récentes mobilisations/répressions. Mais le cas yéménite pourrait lui aussi être riche d'enseignements sur comment ce nouveau type de discours en fin de compte équipe le peuple dans la rédaction des cahiers de doléances en cette *annus mirabilis* 2011.
- 23 **11.** L'expression est empruntée à Morvan A., 2000.
- 24 **28.** D'autres études montrent que le Moyen-Orient ou les mondes arabes ne sont pas des exceptions à cet égard. Voir par exemple le cas brésilien de réaction aux pratiques néolibérales : « Criminalisation d'organisations non gouvernementales – L'exemple du Brésil », p. 3 http://ter/97_f.pdf.
- 25 **31.** Bierschenk T., Chauveau J.-P. et Olivier DeSardan J.-P., 2000.

NOTES

1. Abu-Sada C. et Challand B.(dir.), *Le développement, une affaire d'ONG ? Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, Karthala-Iremam, Paris, à paraître à la rentrée 2011.
2. Abu-Sada C. et Challand B.(dir.), *Le développement, une affaire d'ONG ? Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, Karthala-Iremam, Paris, à paraître à la rentrée 2011.
3. Voir Ben Néfissa S. et Destremau B., 2011, pour un effort similaire à lire les « révolutions civiles » de 2011 en termes de transformation des mouvements sociaux dans la Méditerranée arabe.
4. J.-M. Guéhenno est ancien sous-secrétaire général des Nations unies et actuel président du conseil d'administration du Centre de Dialogue humanitaire à Genève. « *The Arab Spring is 2011, not 1989* », *New York Times*, 21 avril 2011. <http://www.nytimes.com/2011/04/22/opinion/22iht-edguehenno22.html>.
5. Burgat F., 2006.
6. Signoles A., 2006, p. 248.
7. Myriam Catusse montre ainsi que le thème du « développement en panne » est récurrent pour le monde arabe. Voir M. Catusse , 2006, p. 215.
8. Monde arabe ici au singulier, même si nous croyons, comme Albert Hourani, à la pluralité des mondes arabes. Parfois, nous utiliserons l'expression « Moyen-Orient » car certaines dynamiques ici étudiées s'appliquent également à la Turquie, l'Iran ou d'autres régions avoisinantes. Voir Hourani A., 1991.
9. On renverra au travail de Barthélémy M., 2000, pour une présentation des grandes lignes de ces politiques néolibérales (mode gestionnaire, prise en charge en privé de problèmes d'ordre collectif, provision de services, etc.).
10. Pour une lecture critique des ONG souvent considérées pendant les années 1990 comme des balles magiques qui atteignent toujours leur but (les « *magic bullets* »), voir Edwards M. et Hulme D., 1996, ou Carothers T. et Ottaway M., 2000.
12. Voir par exemple Camau M., 2002.
13. Voir par exemple Norton R. A., 1995, en particulier son introduction, pp. 1-25.
14. Voir par exemple Karam K., 2006 pour une discussion du cas libanais, ou Halliday F., 2001 pour sa réflexion sur l'existence de réseaux transnationaux depuis le Moyen-Âge. Voir aussi Bozzo A. et Luizard P.-J., 2011 pour d'autres exemples historiques.
16. Ben Nefissa S. et Hanafi S., 2002. Voir aussi Ben Néfissa S., Milani C., Hanafi S., et Abd Al-Fattah N., 2004. Lire également, dans ce numéro, l'article de Sarah Ben Nefissa, pp. XXX

18. Voir les travaux de Bellion-Jourdan J., 2002 ; Abu-Sada C., 2005 ; Marteu E., 2009 ; Signoles A., 2004 ; ou enfin Challand B., 2005.

19. Analyse segmentée en deux contributions online <http://www.deliberatelyconsidered.com/2011/03/the-counter-power-of-civil-society-in-the-middle-east-2/> et <http://www.deliberatelyconsidered.com/2011/03/2011-youth-not-religion-spontaneity-not-aid/>).

20. Voir à ce sujet Challand B., 2009.

21. Pour paraphraser Claude Lefort, le monde associatif se politise, ou est politisé, lorsqu'il revendique une place dans *la* politique et non seulement dans *le* politique. Pour la distinction originale entre le et la politique, voir Lefort C., 1981, p. 279.

22. Voir à ce sujet Signoles A., 2006, p. 252-258. Elle aborde tant les effets d'imposition de modèle par les bailleurs de fonds internationaux que l'avènement de l'expertise comme nouveau mode de légitimation de l'action publique.

23. Expression de Camau M. (1990 p. 75) citée dans Catusse M., 2006, p. 221.

24. Hibou E., 1999a et 1999b.

25. Pour un exemple du rôle que la société civile serait appelée à jouer en terme de démocratisation, voir Brynen R., Korany B. et Noble P., 1995.

Pour une approche critique de l'idée de la *transitology*, voir Carothers T., 2002.

26. Cette lecture est en grande partie façonnée par la fin du communisme en Europe de l'Est et le rôle important (mais certainement pas décisif) de la société civile dans ce contexte. Voir par exemple Cohen J. et Arato A., 1993.

27. Voir Geisser V., Karam K., Vairel F., 2006.

29. Voir Camau M., et Massardier G., 2009, p. 8.

30. Pour abonder dans le sens de Signoles A., 2006, p. 249, il y a encore un manque réel d'études nuancées sur le rôle croissant des bailleurs de fonds du golfe arabo-persique et du monde arabe.

32. Pour une discussion concernant certains bailleurs de fonds pouvant empêcher par différents biais (souvent non volontaires et non de manière monolithique dans leurs effets) l'autonomie des acteurs associatifs, voir Challand B., 2009. On y trouvera une typologie des bailleurs de fonds en pp. 73-82, car les bailleurs ont des agendas et des modalités d'intervention très différentes d'un cas à l'autre ou d'un pays d'origine à l'autre.

33. Voir à ce sujet Salamon L. M. et Anheier H. K., 1997 et 1998.

34. Sur *l'instrument effect*, voir Ferguson J., 1994, part V. Sur l'instrumentation, voir Lascoumes P., 2004.

RÉSUMÉS

La nouvelle donne créée par le « printemps arabe » de 2011 puise au cœur des relations entre les associations, les ONG et les États. En effet, la majorité des pays arabes faisaient face, et depuis longtemps, à une pression grandissante de leur population en partie due à la transformation en profondeur du secteur associatif. Rédigé en grande partie avant le début de cette accélération des mobilisations contre les régimes en place, un ouvrage collectif dirigé par Caroline Abu-Sada et Benoît Challand¹ regroupe six études qui, à la lumière des récents événements, permettent de mieux les comprendre.

AUTEUR

CAROLINE ABU-SADA ET BENOÎT CHALLAND

Caroline Abu-Sada et Benoît Challand sont respectivement coordinatrice de l'Unité de recherches de Médecins Sans Frontières Suisse et professeur invité à la *New School for Social Research* (Département de sciences politiques) à New York. Le présent texte reprend pour l'essentiel l'introduction de Caroline Abu-Sada et Benoît Challand à l'ouvrage collectif qu'ils ont dirigé - *Le développement, une affaire d'ONG ? Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, Karthala-IREMAM - IFPO et qui paraîtra à la rentrée universitaire 2011).